

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01076
Numéro SIREN : 527 478 937
Nom ou dénomination : 808

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2018 sous le numéro de dépôt A2018/005951

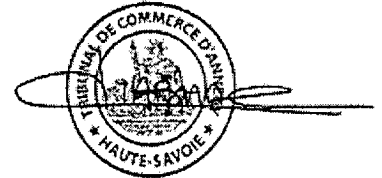
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **ANNECY**

Dénomination : 808
Adresse : 216 route Des Vernes 74330 la Balme-de-sillingy -
FRANCE-

n° de gestion : 2010B01076
n° d'identification : 527 478 937

n° de dépôt : A2018/005951
Date du dépôt : 13/08/2018

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
27/07/2018



744267



808

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**

Siège social : 216 route des Vernes

74330 LA BALME DE SILLINGY

R.C.S. ANNECY 527 478 937

-oOo-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 808,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

-oOo-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 808
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

À l'associé unique de la société 808,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 25 juin 2018, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 juin 2018 font apparaître :

- Un chiffre d'affaires de 95 085 euros, en croissance de 313 % par rapport à l'exercice précédent, expliqué par la reprise de l'activité ;
- Cette hausse de l'activité a des conséquences sur les résultats dégagés : un bénéfice net de 17 411 euros en progression de 231 % par rapport à l'exercice N-1 ;
- Des capitaux propres de 26 463 euros et un endettement financier de 4 630 euros inférieur au capitaux propres.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 27 juillet 2018

Commissaire aux comptes et à la transformation

AUDIT SYNTHESE



Thibaut de LEMBEYE